



CCBE
Conference
2018

ARTIFICIAL
INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE

JUSTICE

humaine

humane

PROGRAMME

30/11/2018, Lille

LE MOT D'ANTONÍN MOKRÝ

Président du CCBE

Aujourd'hui définit l'avenir des avocats.

Les avocats sont témoins d'évolutions technologiques sans précédent dues à une combinaison de différents facteurs, dont l'augmentation de la quantité de données disponibles et le rôle que l'intelligence artificielle joue déjà dans notre vie quotidienne. Le développement d'applications judiciaires reposant sur l'intelligence artificielle et d'outils décisionnels automatisés utilisant des capacités d'apprentissage automatique est d'une importance capitale et mérite en soi un colloque. Compte tenu du rôle important des avocats dans l'accès à la justice, la défense de l'État de droit et la protection des valeurs démocratiques, ils ont la responsabilité particulière de contribuer à la conception de systèmes permettant de garantir la justice et offrant les protections nécessaires.

Tout comme en 2016, année du colloque « L'innovation et l'avenir de la profession d'avocat », le CCBE souhaite préparer les avocats à l'avenir. Les défis que pose l'intelligence artificielle en matière d'équité et de transparence des procédures judiciaires démontrent l'importance d'une réflexion approfondie sur le sens de l'intelligence artificielle pour les avocats ainsi que pour la société en général. Cette réalité comporte des défis pour le rôle des avocats, notamment quant à la manière dont ils peuvent continuer à assurer le traitement juste et équitable des citoyens dans leurs diverses interactions avec le système judiciaire. En outre, il est nécessaire de se pencher particulièrement sur la question de savoir comment vérifier au mieux la transparence et la proactivité du fonctionnement des processus automatisés.

Les avocats sont profondément et solidement ancrés dans les valeurs humaines et la nécessité d'assurer l'accessibilité, l'équité et l'égalité à l'égard du système judiciaire. Les obligations professionnelles et déontologiques, qui motivent les avocats et constituent les valeurs fondamentales de leur pratique, sont là pour protéger les citoyens. Le CCBE est particulièrement attaché à la promotion de ces valeurs et à la préservation des normes déontologiques pour servir au mieux les intérêts des citoyens.

Nous ne sommes qu'au début d'un processus fascinant mais à bien des égards exigeant. De nombreuses possibilités restent ouvertes, et de nombreuses voies peuvent être empruntées. Ce colloque vise à trouver des terrains et des objectifs communs concernant la manière dont les avocats devraient utiliser les applications d'intelligence artificielle et les outils décisionnels automatisés dans les services juridiques et les systèmes de justice afin de continuer à assurer leur contribution et leur rôle dans cet environnement en pleine évolution.

Votre voix compte, votre avis est entendu et sera valorisé. Merci de nous rejoindre à Lille et de participer à ce fantastique voyage !



A WORD FROM ANTONÍN MOKRÝ

CCBE President

Today is defining lawyers' tomorrow.

Lawyers are witnessing unprecedented technological evolutions due to a combination of different factors, including the expansion of the amount of data available, and the fact that artificial intelligence is already playing a part in our daily lives. The development of justice applications based on AI and automated decision-making tools using machine learning capabilities is of immense importance, and deserves a conference in itself. As lawyers play an important role in ensuring access to justice, the defence of the Rule of Law and the protection of democratic values, they have a particular responsibility to contribute to the design of systems which can ensure justice and provide adequate safeguards.

As in 2016, when the CCBE organised a conference on "Innovation and the future of the legal profession", the CCBE wishes to prepare lawyers for the future. The challenges arising from AI in relation to ensuring the fairness and transparency of judicial processes demonstrates the importance of deeply reflecting on what AI means for lawyers, and for society in general. This reality presents challenges for the role of lawyers, including how they can continue to ensure the fair and just treatment of citizens in their various interactions with judicial systems. In addition, special consideration needs to be given to the issue of how best to verify the transparent and proactive working of automated processes.

Lawyers are deeply and solidly embedded in human values and the need to ensure accessibility, fairness and equality with respect to judicial systems. Their professional and ethical obligations – which drive lawyers and constitute the core values of their practices - are there to protect citizens. The CCBE is particularly attached to the promotion of these values and the preservation of ethical standards to best serve the interests of citizens.

We are only at the beginning of a fascinating, yet in many ways challenging, process. Many options are still open, many directions can be taken. This conference aims to seek common grounds and objectives on how lawyers should engage with AI-based applications and automated decision-making tools in legal services and justice systems, to continue to ensure their contribution and role in this evolving environment.

Your voice counts, your opinion is heard and will be valued. Thank you for joining us in Lille and for participating in this fantastic journey!

LE MOT DE THIERRY WICKERS

Chef de la délégation française et président du comité « Avenir de la profession et des services juridiques » du CCBE, avocat au barreau de Bordeaux

Intelligence humaine et justice humaine. Ce couple est désormais remis en cause par les progrès d'une nouvelle forme d'intelligence. Celle-ci a déjà démontré sa capacité à rivaliser avec les humains, dans le domaine des transports, de la santé, des finances ou du jeu. Personne ne doute qu'elle sera utilisée dans le secteur de la justice. Elle y a même déjà pénétré.

L'évolution est si rapide que des plateformes qui proposent des services de justice artificielle, dotés d'une intelligence artificielle et gérés uniquement par elle, sont déjà accessibles.

Entre les deux extrêmes d'une justice qui ignorerait les possibilités de l'intelligence artificielle et d'une justice totalement déshumanisée - dans laquelle le juge (et l'avocat ?) seraient remplacés par des machines - se situe la justice de demain. Il reste à en dessiner plus précisément les contours.

Toutes les combinaisons sont encore aujourd'hui envisageables, mais il s'agira bien de combinaisons, car il est certain que demain, l'intelligence humaine et l'intelligence artificielle seront associées dans le fonctionnement de la justice.

Ce moment particulier, qui se situe avant le basculement complet dans le monde nouveau, pendant lequel se font des choix qui décideront du meilleur futur possible, est celui que nous vivons aujourd'hui. Il sera extraordinairement bref. C'est maintenant qu'il faut déterminer les conditions du recours, au cours du processus judiciaire, aux outils de l'intelligence artificielle et les règles à appliquer pour en encadrer l'usage.

Les avocats ont une place essentielle à jouer dans cette réflexion parce qu'ils connaissent le prix et les enjeux d'une justice équitable, respectueuse de l'égalité des armes et des droits de la défense.

À Lille, nous vous invitons à imaginer la place à donner à l'intelligence artificielle, pour rendre la justice plus humaine, et non pas inhumaine.



Scannez ce code pour retrouver toutes les biographies des intervenants sur le site du colloque



Scan this code to find all the speakers' biographies on the conference website

A WORD FROM THIERRY WICKERS

Head of the French Delegation to the CCBE and Chair of the CCBE Future of the Legal Profession and Legal Services Committee, Member of the Bordeaux Bar

Human intelligence and human justice. This pairing is now being challenged by the progress made by a new form of intelligence. This new intelligence has already demonstrated its ability to compete with humans in the transport, health, finance and gaming fields. No one is in any doubt that it will be used in the justice sector. In fact, it has already penetrated this sector.

Development is taking place so quickly that platforms that offer artificial justice services, equipped with artificial intelligence and managed solely by it, are already available.

Between the two extremes of a justice that overlooks the potential offered by artificial intelligence and a justice that is completely dehumanised – in which judges (and lawyers?) would be replaced by machines – lies the justice of the future. All that remains is to flesh out the details.

All combinations are still possible today, but they will indeed be combinations, because it is certain that in the future human intelligence and artificial intelligence will be linked in the functioning of the justice system.

This particular moment in time, which comes before we tip over into a completely new world, and is also a moment during which choices are made that will decide on the best possible future, is the moment we are living in today. It will be extraordinarily brief. Now is the time to lay down the conditions for the use of artificial intelligence tools during the judicial process, as well as the rules to be applied to regulate its use.

Lawyers have an essential role to play in these considerations, because they know the price and stakes involved in a justice that is fair and respectful of the principles of equality of arms and the right of defence.

In Lille, we invite you to consider the role that artificial intelligence should be given, in order to make justice more humane, not inhumane.



PROGRAMME

8 h 00 Inscriptions et café de bienvenue

9 h 00 Ouverture du colloque

Présentation	Ioannis PANOUSSIS , doyen de la Faculté de droit de l'Université catholique de Lille
Discours de bienvenue	José de FREITAS , premier vice-président du CCBE
Discours d'ouverture	Pierre GIORGINI , président-recteur de l'Université catholique de Lille Xavier BERTRAND , président du Conseil régional des Hauts-de-France Jérôme GAVAUDAN , président de la Conférence des bâtonniers Christiane FERAL-SCHUHL , présidente du Conseil national des barreaux

9 h 25 Entrée en matière

Martin SLIJKHUIS, directeur solutions en sécurité publique et nationale chez Microsoft

9 h 45 L'incidence de l'intelligence artificielle sur la justice et le rôle de l'avocat

Modérateur - **Stéphane DHONTE**, bâtonnier de Lille

Yannick MENECEUR, conseiller spécial à la CEPEJ (Commission européenne pour l'efficacité de la justice du Conseil de l'Europe), conseiller politique sur la transformation numérique et l'intelligence artificielle

David REICHEL, chargé de recherche au service des libertés et de la justice de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)

Giuseppe CONTISSA, professeur d'informatique juridique à l'Université LUISS de Rome

Ioannis PANOUSSIS, doyen de la Faculté de droit de l'Université catholique de Lille

Florence G'SELL, professeur de droit à l'Université de Lorraine

Christian LEMKE, vice-président du comité « Avenir de la profession et des services juridiques » du CCBE, bâtonnier de Hambourg, avocat spécialisé en droit de la propriété industrielle et en droit des technologies de l'information

10 h 45 Ateliers

16 ateliers (8 en français et 8 en anglais)

12 h 30 Pause déjeuner

14 h 00 Reprise des travaux

Modératrice - **Vinciane GILLET**, présidente de l'incubateur européen du barreau de Bruxelles et membre du conseil de l'Ordre français du barreau de Bruxelles

Mathieu COULAUD, responsable juridique chez Microsoft France

Věra JOUROVÁ, commissaire européenne chargée de la justice, des consommateurs et de l'égalité des genres

Paul NEMITZ, conseiller principal « stratégies pour les politiques transversales de la Justice ou les actions juridiques » à la Commission européenne

Gregory LEWKOWICZ, professeur à l'Université libre de Bruxelles (ULB) et directeur du programme de droit international du Centre Perelman de la Faculté de droit

15 h 15 Présentation du questionnaire CCBE-AIJA

Xavier COSTA, président de l'Association internationale des jeunes avocats (AIJA)

15 h 30 Restitution des ateliers

Modérateurs - **Thierry WICKERS**, chef de la délégation française et président du comité « Avenir de la profession et des services juridiques » du CCBE, avocat au barreau de Bordeaux

Christian LEMKE, vice-président du comité « Avenir de la profession et des services juridiques » du CCBE, bâtonnier de Hambourg, avocat spécialisé en droit de la propriété industrielle et en droit des technologies de l'information

16 h 45 Conclusion

Thierry WICKERS, chef de la délégation française et président du comité « Avenir de la profession et des services juridiques » du CCBE, avocat au barreau de Bordeaux

Christian LEMKE, vice-président du comité « Avenir de la profession et des services juridiques » du CCBE, bâtonnier de Hambourg, avocat spécialisé en droit de la propriété industrielle et en droit des technologies de l'information

17 h 00 Clôture

8.00 Registration and welcome coffee

9.00 Opening of the conference

Presentation	Ioannis PANOUSSIS , Dean of the Faculty of Law at Lille Catholic University
Welcome speech	José de FREITAS , CCBE First Vice-President
Opening speeches	Pierre GIORGINI , President-Rector of Lille Catholic University Xavier BERTRAND , President of the <i>Conseil régional des Hauts-de-France</i> Jérôme GAVAUDAN , President of the <i>Conférence des bâtonniers</i> Christianne FÉRAL-SCHUHL , President of the <i>Conseil national des barreaux</i>

9.25 Setting the scene

Martin SLIJKHUIS, Director Industry Solutions, Public Safety and National Security, Microsoft

9.45 The impact of artificial intelligence on justice and the role of lawyers

Moderator - **Stéphane DHONTE**, President of the Lille Bar Association

Yannick MENECEUR, Special Advisor, CEPEJ (European Commission for the Efficiency of Justice of the Council of Europe), Policy advisor on digital transformation and artificial intelligence

David REICHEL, Research Officer in the Freedoms and Justice Department of the European Union Agency for Fundamental Rights (FRA)

Giuseppe CONTISSA, Professor of Legal Informatics at LUISS University in Rome

Ioannis PANOUSSIS, Dean of the Faculty of Law at Lille Catholic University

Florence G'SELL, Professor at the University of Lorraine

Christian LEMKE, Vice-Chair of the CCBE Future of the Legal Profession and Legal Services Committee, President of the Hamburg Bar, Bar Certified Specialist Lawyer for Industrial Property Law and Information Technology Law

10.45 Workshops

16 workshops (8 in English and 8 in French)

12.30 Lunch break

PROGRAMME

14.00 Reopening

Moderator - **Vinciane GILLET**, President of the European Incubator of the Brussels Bar and Member of the Council of the French Order of the Brussels Bar

Mathieu COULAUD, Legal Director, Microsoft France

Věra JOUROVÁ, Commissioner for Justice, Consumers and Gender Equality, European Commission

Paul NEMITZ, Principal Advisor "Strategies for cross-cutting justice policies or legal actions", European Commission

Gregory LEWKOWICZ, Professor at the Université libre de Bruxelles and the global law programme director of the Perelman Centre of the Faculty of Law

15.15 Presentation of the CCBE-AIJA questionnaire

Xavier COSTA, President of the International Association of Young Lawyers (AIJA)

15.30 Feedback from the workshops

Moderators **Thierry WICKERS**, Head of the French Delegation to the CCBE and Chair of the CCBE Future of the Legal Profession and Legal Services Committee, Member of the Bordeaux Bar

Christian LEMKE, Vice-Chair of the CCBE Future of the Legal Profession and Legal Services Committee, President of the Hamburg Bar, Bar Certified Specialist Lawyer for Industrial Property Law and Information Technology Law

16.45 Conclusion

Thierry WICKERS, Head of the French Delegation to the CCBE and Chair of the CCBE Future of the Legal Profession and Legal Services Committee, Member of the Bordeaux Bar

Christian LEMKE, Vice-Chair of the CCBE Future of the Legal Profession and Legal Services Committee, President of the Hamburg Bar, Bar Certified Specialist Lawyer for Industrial Property Law and Information Technology Law

17.00 End

L'assurance de votre sérénité

SCB

SOCIÉTÉ DE COURTAGE
DES BARREAUX



**Créée par les avocats pour les avocats,
la Société de Courtage des Barreaux
est le courtier de la profession.**

**Nous gérons les contrats d'assurances indispensables
à l'exercice de votre activité :**

- Responsabilité Civile Professionnelle et Non Représentation de Fonds souscrits par les Barreaux
- Assurance Fiducie
- Assurance Multirisque Bureau
- Assurance Perte de Collaboration
- Assurance de la Solidarité des Associés et Prévention des difficultés des cabinets
- Assurances RCP Complémentaires jusqu'à 90 M€

SCB | 47 bis D Bd Carnot | CS 20740 | 13617 Aix-en-Provence cedex 1

Tél. : 04 13 41 98 30 | Fax : 04 13 41 98 31 | contact@scb-assurances.com | www.scb-assurances.com

S.C.B. Société de Courtage en Assurances immatriculée au Registre Unique des intermédiaires d'assurances sous le N° 07 005 717 - www.orias.fr

OUVERTURE DU COLLOQUE

OPENING OF THE CONFERENCE

Maître de conférence : Ioannis PANOUSSIS, doyen de la Faculté de droit de l'Université catholique de Lille

Discours d'ouverture :

- José de FREITAS, premier vice-président du CCBE
- Pierre GIORGINI, président-recteur de l'Université catholique de Lille
- Xavier BERTRAND, président du Conseil régional des Hauts-de-France
- Jérôme GAVAUDAN, président de la Conférence des bâtonniers
- Christiane FÉRAL-SCHUHL, présidente du Conseil national des barreaux

Presentation: Ioannis PANOUSSIS, Dean of the Faculty of Law at Lille Catholic University

Opening speeches:

- José de FREITAS, CCBE First Vice-President
- Pierre GIORGINI, President-Rector of Lille Catholic University
- Xavier BERTRAND, President of the Conseil régional des Hauts-de-France
- Jérôme GAVAUDAN, President of the Conférence des bâtonniers
- Christiane FÉRAL-SCHUHL, President of the Conseil national des barreaux

SETTING THE SCENE

ENTRÉE EN MATIÈRE

Martin SLIJKHUIS, directeur solutions en sécurité publique et nationale chez Microsoft

Le pouvoir transformateur de l'intelligence artificielle dans le domaine de la justice : tendances et évolutions

L'intelligence artificielle offre des perspectives très prometteuses de transformation des systèmes de justice et de la pratique du droit, les rendant plus efficaces, plus cohérents et plus justes. Quelles sont les possibilités et les défis de la transformation de la justice et de la gouvernance de l'intelligence artificielle en matière de justice ? L'intelligence artificielle peut-elle apprendre à prédire le jugement humain en justice ?

Martin SLIJKHUIS, Director Industry Solutions, Public Safety and National Security, Microsoft

The Transformative Power of AI in the area of Justice: Trends and Developments

AI holds very promising perspectives for transforming justice systems and the practice of law, making it more efficient, consistent and more just. What are the opportunities and challenges of justice transformation and justice AI governance? Can AI learn to predict human judgment in justice?

L'INCIDENCE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE SUR LA JUSTICE ET LE RÔLE DE L'AVOCAT

Présentation des ateliers par les experts.

Le colloque a l'ambition d'être une conférence hautement interactive.

Les participants auront le droit et le privilège de donner leur avis et de partager leurs points de vue et leurs préoccupations dans le cadre de huit ateliers. L'objectif est d'avoir une participation plus démocratique des avocats, des bâtonniers et des universitaires aux discussions sur ces thèmes importants.

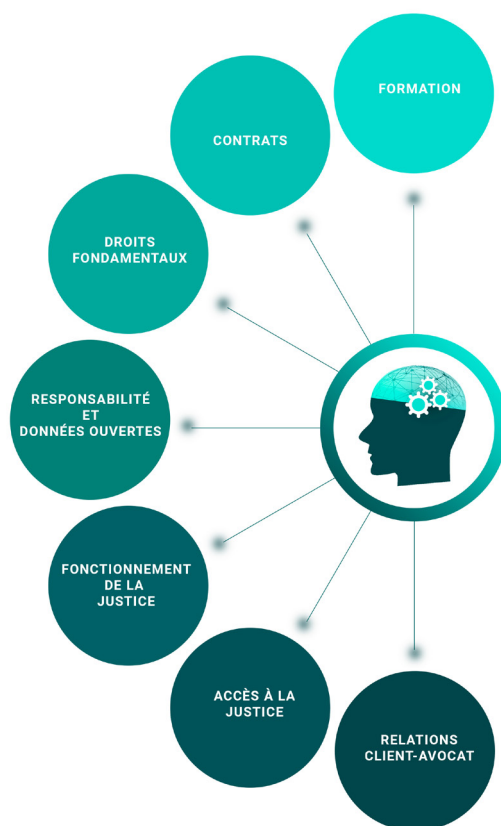
Les experts expliqueront les thèmes des différents ateliers, les évolutions au sein des domaines abordés, les principaux défis et sujets de préoccupation, les points importants à aborder dans les ateliers ainsi que ce qui est attendu des débats.

Les experts sont invités à participer à certains des ateliers de manière à alimenter les débats.

Modérateur : Stéphane DHONTE, bâtonnier de Lille

Intervenants :

- Yannick MENECEUR, conseiller spécial à la CEPEJ (Commission européenne pour l'efficacité de la justice du Conseil de l'Europe), conseiller politique sur la transformation numérique et l'intelligence artificielle
- David REICHEL, chef de projet en intelligence artificielle, mégadonnées et droits fondamentaux à l'unité de recherche de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE
- Giuseppe CONTISSA, professeur d'informatique juridique à l'Université LUISS de Rome
- Ioannis PANOUSSIS, doyen de la Faculté de droit de l'Université catholique de Lille
- Florence G'SELL, professeur de droit à l'Université de Lorraine
- Christian LEMKE, vice-président du comité « Avenir de la profession et des services juridiques » du CCBE, bâtonnier du barreau de Hambourg, avocat spécialisé en droit de la propriété industrielle et en droit des technologies de l'information



THE IMPACT OF ARTIFICIAL INTELLIGENCE ON JUSTICE AND THE ROLE OF LAWYERS

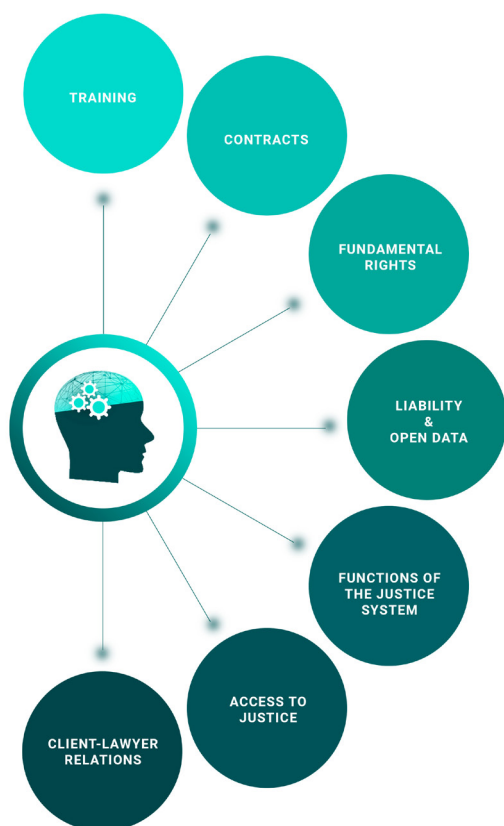
Introduction to the workshops by the experts.

The conference aims to be highly interactive.

Participants will have the right and privilege to give their input and share their views and concerns during eight workshops. The objective is to increase the democratic participation of lawyers, Bar leaders and academics in the discussions on these important themes.

The experts will explain the themes of the different workshops, the developments within these areas, the main challenges and concerns, the crucial questions to be addressed in the workshops and what is expected from the debates.

The experts are invited to join some of the workshops to inform the discussions.



Moderator: Stéphane DHONTE, President of the Lille Bar Association

Speakers:

- Yannick MENECEUR, Special Advisor, CEPEJ (European Commission for the Efficiency of Justice of the Council of Europe), Policy advisor on digital transformation and artificial intelligence
- David REICHEL, Project manager for artificial intelligence, big data and fundamental rights at the Research Unit of the EU Agency for Fundamental Rights
- Giuseppe CONTISSA, Professor of Legal Informatics at LUISS University in Rome
- Ioannis PANOUSSIS, Dean of the Faculty of Law at Lille Catholic University
- Florence G'SELL, Professor at the Université de Lorraine
- Christian LEMKE, Vice-Chair of the CCBE Future of the Legal Profession and Legal Services Committee, President of the Hamburg Bar, Bar Certified Specialist Lawyer for Industrial Property Law and for Information Technology Law

ATELIERS



Les thèmes et les questions abordés par les intervenants durant la table ronde seront davantage développés dans les ateliers.

Chaque atelier abordera un thème choisi en lien avec les enjeux et défis que pose l'usage de l'intelligence artificielle et la numérisation de la justice et des services juridiques.

Conçus comme de véritables laboratoires de discussion, ces ateliers auront pour but d'analyser les problématiques et de chercher des approches pratiques afin de relever les défis de manière appropriée et d'anticiper les risques possibles, dans l'idée de servir au mieux les intérêts du justiciable.

Les participants pourront partager leurs avis, leurs expériences et leur expertise.

Les conclusions de cette interaction seront rendues à la fin du colloque et seront ensuite traitées au sein des comités et groupes de travail du Conseil des barreaux européens (CCBE).

WORKSHOPS

The themes and issues addressed by the speakers during the round table will be further developed during the workshops.

Each workshop will address a chosen theme related to the issues and challenges posed by the use of artificial intelligence and the digitisation of justice and legal services.

Designed as real laboratories for discussion, the purpose of these workshops will be to analyse the issues and seek practical approaches in order to meet the challenges in an appropriate manner and anticipate the possible risks, with the aim of serving the best interests of citizens.

Participants will be able to share their opinions, experiences and expertise.

The outcomes of these workshops will be presented at the end of the conference and will then be discussed in the committees and working groups of the Council of Bars and Law Societies of Europe (CCBE).





Quelle formation au XXI^e siècle ?

Peut-on former un avocat au XXI^e siècle de la même manière qu'au XX^e siècle ? Quelle place pour le droit dans la formation des juristes, si seules les machines peuvent en maîtriser la croissance et les changements perpétuels ? Faut-il apprendre le droit ou apprendre à penser comme un juriste ? Quelles sont les nouvelles compétences qui sont nécessaires pour exercer la profession ?

En français :

Bénédicte BURY

Membre du comité Formation du CCBE, vice-présidente de l'ACE (Avocats conseils d'entreprises), avocate au barreau de Paris

Nacim IHADDADENE

Enseignant-chercheur ISEN Lille, Yncréa Hauts-de-France

En anglais :

Carla SECCHIERI

Membre de la délégation italienne auprès du CCBE

Pier Giovanni TRAVERSA

Président du comité Formation du CCBE

Blockchain, contrats intelligents

Ce que l'on appelle les « smart contracts », les « contrats intelligents », sont en réalité des programmes informatiques qui permettent d'automatiser un certain nombre d'opérations et de transactions parfois très complexes. C'est ainsi que ces programmes peuvent exécuter automatiquement les stipulations d'un contrat, sans aucune intervention humaine. Ils peuvent être développés sur des plateformes blockchain, comme la plateforme Ethereum, qui sont en mesure de conserver la trace de chaque transaction, de manière infalsifiable et sécurisée. Cet atelier a vocation à envisager tant les possibilités qu'ouvre cette technologie pour l'avocat et son client que les questions juridiques qu'elle suscite.

En français :

Florence G'SELL

Professeure à l'Université de Lorraine

En anglais :

Andra COTIGA-RACCAH

Professeure à la faculté de droit de l'Université catholique de Lille

Jérôme DEROULEZ

Avocat aux barreaux de Paris et de Bruxelles



Legal design

Présenter, organiser et rendre accessible l'information juridique sous une forme plus facilement compréhensible et utilisable, sans en sacrifier la qualité et la sécurité juridique. Faire collaborer avocats, designers et spécialistes du comportement dans le but de rendre les documents juridiques intelligibles, faciles à utiliser et engageants pour des particuliers ou professionnels. Cet atelier vous propose de découvrir les bases d'une discipline en pleine expansion.

En français :

Delphine CARISSIMO

Cofondatrice et responsable des relations entreprises d'HÉMISF4iRE - Design School

Éléonore ZAHLEN

Coprésidente de la commission technologies avancées de l'ACE (Avocats conseils d'entreprises), avocate au barreau de Paris

En anglais :

Jean-Charles CAILLIEZ

Directeur d'HEMISF4iRE et vice-président Innovation de l'Université catholique de Lille

Fabrice MAULÉON

Consultant-expert en innovation et numérique

What training in the 21st century?

Can we train lawyers in the 21st century in the same way as in the 20th century? What place is there for the law in the training of legal professionals if only machines are capable of handling growth and constant change? Should we teach law or teach how to think like a lawyer? What new skills are needed to practise law?

In French:

Bénédicte BURY
Member of the CCBE Training Committee, Vice-Chair of the ACE (Avocats conseils d'entreprises), Lawyer at the Paris Bar

Nacim IHADDADENE
Professor and researcher at ISEN Lille,
Yncréa Hauts-de-France

In English:

Carla SECCHIERI
Member of the Italian Delegation to the CCBE

Pier Giovanni TRAVERSA
Chair of the CCBE Training Committee

Blockchain, smart contracts

What we call "smart contracts" are actually computer programs which enable us to automate a number of operations and transactions that are sometimes very complex. Therefore, these programs can automatically complete the terms of a contract without any human intervention. They can be developed on blockchain platforms, such as the Ethereum platform, which are able to keep track of each transaction in a tamper-proof and secure manner. The object of this workshop is to consider the opportunities that this technology opens up for lawyers and their clients, as well as the legal issues that it will raise.



In French

Florence G'SELL
Professor at the University of Lorraine

In English:

Andra COTIGA-RACCAH
Professor at the Faculty of Law of Lille Catholic University

Jérôme DEROULEZ
Member of the Paris Bar Association and the Brussels Bar

Legal design

Presenting, organising and making legal information accessible in a form that is more easily understood and usable, without sacrificing quality and legal certainty. Bringing together lawyers, designers and behavioural experts with the aim of making legal documents intelligible, user-friendly and engaging for individuals or professionals. This workshop invites you to discover the basics of a rapidly expanding discipline.

In French

Delphine CARISSIMO
Co-founder and head of corporate relations at HÉMiSF4iRE
– Design School

Éléonore ZAHLEN
Co-Chair of the Commission on advanced technologies
of the ACE (Avocats conseils d'entreprises), Lawyer at the
Paris Bar

In English:

Jean-Charles CAILLIEZ
Director of HEMiSF4iRE and Vice-President of Innovation at
Lille Catholic University

Fabrice MAULÉON
Expert consultant in innovation and digital matters

Plateformes, éthique et déontologie

Les plateformes sont les acteurs majeurs de l'économie collaborative. Elles proposent de faciliter la mise en relation entre l'avocat et son client. Mais comment organiser la relation contractuelle entre l'avocat et la plateforme, notamment si celle-ci n'est pas détenue par un avocat ? Et quelles seront les incidences sur les relations entre l'avocat et son client ? Secret professionnel, prohibition du partage d'honoraires ou de la rémunération des apports d'affaires. Les règles déontologiques sont-elles encore adaptées ou applicables ?

En français :

François BARRÉ
Avocat chez AzamDarley & Associés

Bertrand DEBOSQUE
Vice-président des comités Déontologie et Vers un modèle de code de déontologie du CCBE, ancien bâtonnier de Lille, membre des barreaux de Paris et de Lille

En anglais :

Christian LEMKE
Bâtonnier de Hambourg, avocat spécialisé en droit de la propriété industrielle et en droit des technologies de l'information.

Nicolas VAILLANT
Vice-président, vice-recteur « recherche » et vice-recteur « santé-société » de l'Université catholique de Lille



La qualité et la sécurité des données ouvertes

L'intelligence artificielle se propose d'exploiter la masse des données judiciaires, pour les analyser et les utiliser avant ou pendant le débat judiciaire, ou encore pour l'éviter. Quelles seront les règles applicables à la collecte et à l'exploitation des données ? Les avocats produisent l'essentiel de cette matière. Dans quelles conditions pourront-ils y accéder ? Quels sont les enjeux de l'anonymisation pour les parties, les avocats et les juges ? Comment adresser la fragmentation des données en Europe ?

En français :

Stéphane DHONTE
Bâtonnier de Lille

Olivier HAENECOUR
Ancien bâtonnier de Mons

En anglais :

Martin SLIJKHUIS
Directeur solutions en sécurité publique et nationale chez Microsoft

Justice prédictive et algorithmes

Peut-on prédire l'issue d'un procès avant qu'il ait eu lieu ? Un programme peut-il rédiger seul une décision de justice ? Peut-on prédire qu'un individu va récidiver ? Des programmes d'intelligence artificielle sont déjà déployés dans certaines juridictions pour assister le juge. Quelle sera leur place dans le déroulement du procès ? Quelles incidences pour le principe du contradictoire et d'égalité des armes ? Comment en contrôler les biais et en comprendre le fonctionnement ?

En français :

Philippe BARON
Vice-président de la Conférence des Bâtonniers

Benoit MICHAUX
Professeur à l'Université de Namur

En anglais :

Péter HOMOKI
Avocat hongrois spécialisé en droit des technologies de l'information et des télécommunications

Platforms, ethics and deontology

Platforms are the major players in a collaborative economy. These platforms allow lawyers and clients to connect easily. However, how can a contractual relationship between lawyers and a platform be organised, particularly if the platform is not owned by a lawyer? What impact will this have on the relationship between the lawyer and their client? Professional secrecy, the prohibition of fee sharing with non-lawyers or of referral fees. Are the rules of conduct still appropriate or applicable?



In French:

François BARRÉ
Lawyer at AzamDarley & Associés

Bertrand DEBOSQUE
Vice-Chair of the CCBE Deontology and Towards a model
Code of Conduct Committees, Former President of the Lille
Bar Association, Member of the Paris and Lille Bars

In English:

Christian LEMKE
President of the Hamburg Bar, Bar-Certified Specialist
Lawyer in Industrial Property Law and Information
Technology Law

Nicolas VAILLANT
Vice-President, Vice-Rector of “research” and Vice-Rector
of “health and society” at Lille Catholic University

The quality and security of open data

Artificial intelligence aims to collect large volumes of judicial data to analyse and use before or during a legal debate, or to avoid it altogether. What rules will be applicable to the collection and use of this data? Lawyers produce the majority of this data. Under what circumstances will they be able to access it? What are the issues surrounding anonymisation for the parties, lawyers and judges? How can we address data fragmentation in Europe?

In French:

Stéphane DHONTE
President of the Lille Bar Association

Olivier HAENECOUR
Former President of the Mons Bar Association

In English:

Martin SLIJKHUIS
Director Industry Solutions Public Safety and National
Security at Microsoft

Predictive justice and algorithms

Can we predict the outcome of a trial before it has taken place? Can a program draft a court decision by itself? Can we predict whether an individual will reoffend? Artificial intelligence programs are already being rolled out in some jurisdictions to assist judges. What role will they play in trial proceedings? What impact will this have on the adversarial process and the principle of equality of arms? How do we tackle bias and understand how these programs work?



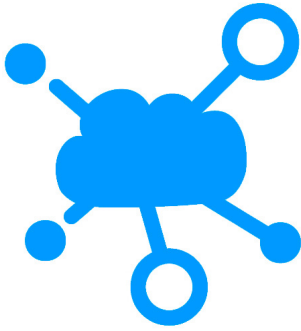
In French:

Philippe BARON
Vice-President of the Conférence des bâtonniers

Benoit MICHAUX
Professor at the University of Namur

In English:

Péter HOMOKI
Hungarian lawyer specialising in IT and telecommunication
matters



L'offre des services juridiques à l'ère numérique

Les outils numériques font disparaître les limites inhérentes à l'offre de services juridiques traditionnels. Les avocats n'ont plus l'obligation de s'adresser à un nombre limité de personnes dans un ressort géographique restreint. Comment les cabinets peuvent-ils profiter des nouvelles opportunités ? Quelles sont les caractéristiques des services juridiques numériques ? Quelles contraintes peuvent exister et comment la relation client-avocat doit-elle s'adapter ?

En français :

Rémy PHILIPPOT

Associé cofondateur d'Écho avocat, dirige le service « Public, réglementaire et lobbying juridique » et pilote la « cellule innovation juridique »

Lina WILLIATTE-PELLITTERI

Professeur de droit à la Faculté de droit de l'Université catholique de Lille

En anglais :

Louis DEGOS

Directeur de la Revue pratique de la prospective et de l'innovation de LexisNexis, avocat au barreau de Paris

Thomas HOFFMANN

Professeur agrégé de droit privé à la Faculté de droit de l'Université de technologie de Tallinn

Vers une justice numérique

Les services juridiques automatiques sont perpétuellement disponibles, facilement accessibles et d'un coût abordable. S'agit-il d'une offre complémentaire ou de substitution à l'offre de justice ? A-t-on résolu les problèmes d'accès à la justice ? Peut-on imaginer une représentation numérique par un avocat devant une cour « en ligne » ? Comment authentifier la qualité d'un avocat quand ce dernier intervient « à distance » ? Quel rôle pour l'avocat dans l'appréciation éthique d'applications numériques dans la justice ? L'avocat devrait-il comprendre comment l'application de décision automatisée arrive à décider ?

En français :

Hélène FONTAINE

Vice-présidente de la Conférence des bâtonniers

Aurélien RACCAH

Co-directeur de l'International and European Law School (IELS) à la Faculté de droit de l'Université catholique de Lille, avocat au barreau de Paris

En anglais :

Sophia ADAMS BHATTI

Directrice des politiques juridiques et réglementaires de la Law Society of England and Wales

Panagiotis PERAKIS

Président du comité Accès à la justice du CCBE

The supply of legal services in the digital age

Digital tools are eliminating the limitations inherent in the provision of traditional legal services. Lawyers are no longer obliged to only engage with a limited number of people from a restricted geographical area. How can law firms take advantage of new opportunities? What are the characteristics of digital legal services? What constraints could exist and how should the client-lawyer relationship adapt?

In French:

Rémy PHILIPPOT

Co-founding partner of Echo Avocat, Head of the Public, regulatory and legal lobbying department, manages the legal innovation unit

Lina WILLIATTE-PELLITTERI

Law professor at the Law Faculty of Lille Catholic University

In English:

Louis DEGOS

Director of the "Revue Pratique de la prospective et de l'innovation" of LexisNexis, Member of the Paris Bar

Thomas HOFFMANN

Associate Professor in private law at Tallinn Law School at Tallinn University of Technology

Towards digital justice

Automated legal services are permanently available, easily accessible and affordable. Do they represent a complementary service or a substitution to justice services? Have the problems relating to access to justice been resolved? Can we imagine digital representation by a lawyer before an "online" Court? How can we verify that a person is a lawyer when they operate remotely? What place is there for lawyers in the ethical assessment of digital applications of justice? Should lawyers understand how the automated decision application arrives at its decision?



In French:

Hélène FONTAINE

Vice-President of the Conférence des Bâtonniers

Aurélien RACCAH

Co-director of the International & European Law School (IELS) within the Faculty of Law of Lille Catholic University, Lawyer at the Paris Bar

In English:

Sophia ADAMS BHATTI

Director of Legal and Regulatory Policy at the Law Society of England and Wales

Panagiotis PERAKIS

Chair of the CCBE Access to Justice Committee

INVITÉS D'HONNEUR

KEYNOTE SPEAKERS

Modérateur : Vinciane GILLET, présidente de l'incubateur européen du barreau de Bruxelles et membre du conseil de l'Ordre français du barreau de Bruxelles

Intervenants :

- Mathieu COULAUD, responsable juridique chez Microsoft France

Pour un usage responsable de l'intelligence artificielle

- Věra JOUROVÁ, commissaire européenne chargée de la justice, des consommateurs et de l'égalité des genres

Message vidéo

- Paul NEMITZ, conseiller principal « stratégies pour les politiques transversales de la justice ou les actions juridiques » à la Commission européenne

Démocratie et état de droit à l'ère de l'intelligence artificielle

- Gregory LEWKOWICZ, professeur à l'Université libre de Bruxelles et directeur du programme de droit global du Centre Perelman

Les avocats et la défense de l'état de droit dans un monde d'algorithmes

Moderator: Vinciane GILLET, President of the European Incubator of the Brussels Bar and Member of the Council of the French Order of the Brussels Bar

Speakers:

- Mathieu COULAUD, Legal Director, Microsoft France

For a responsible use of Artificial Intelligence

- Věra JOUROVÁ, Commissioner for Justice, Consumers and Gender Equality, European Commission

Video message

- Paul NEMITZ, Principal Advisor "Strategies for cross-cutting justice policies or legal action", European Commission

Democracy and the Rule of Law in the age of Artificial Intelligence

- Gregory LEWKOWICZ, Professor at the *Université libre de Bruxelles* and the global law programme director of the Perelman Centre

Lawyers and the defence of the Rule of Law in a world of algorithms

PRÉSENTATION DU QUESTIONNAIRE CCBE-AIJA

PRESENTATION OF THE CCBE-AIJA QUESTIONNAIRE

La profession d'avocat face à la mondialisation et la numérisation

À la suite de l'enquête de 2016, et en raison de l'importance capitale de l'avis des jeunes avocats sur l'avenir de la profession, le CCBE a mis au point une enquête en collaboration avec l'AIJA, l'Association internationale des jeunes avocats. Cette enquête a été menée en septembre et octobre 2018 afin de comprendre les aspects qui auront des conséquences sur l'avenir de la profession d'avocat, en mettant l'accent sur les technologies et l'innovation. Les résultats définitifs de l'enquête seront présentés pour la toute première fois par le président de l'AIJA.

The Legal Profession in a Global and Digital World

Following the survey carried out in 2016, and as the views of young lawyers on the future of the legal profession are crucial, the CCBE prepared a survey in collaboration with AIJA, the International Association of Young Lawyers. This survey was conducted during September and October 2018 in order to understand the issues that will impact the future of the legal profession, with a focus on technology and innovation. The final results of this survey will be presented for the first time by the President of AIJA.



Scannez ce code pour consulter
les documents liés aux thématiques du colloque

Scan this code to view
documents related to the themes of the conference



Nous remercions nos partenaires :

We would like to thank our partners:



Ainsi que nos sponsors :

As well as our sponsors:

